



Les ASDT
1 ep Piscine
1 ep SF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 22 JUIN 2007

**SOUS-PREFECTURE
Reçu le**

- 5 JUIL. 2007

DE CHERBOURG

Date d'envoi de la convocation : 14/06/07

Nombre de membres : 63
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 52

Exprimés : Pour : 51 – Contre : 0
Abstention : 1

Secrétaire de séance : Patrice LECESNE

L'an deux mille sept, le Vendredi 22 Juin, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs LEGOUPIL Henri, LE COUTOUR Désiré, LEBATARD Yves, MAUGER Emmanuel, COSNEFROY Brigitte, LEROUVILLOIS Gilbert, MELIN Katy, ROUSSEAU François, TRAVERT Christian, VAULTIER André, GUERIN Alain, HAIRON Roland, LECESNE Patrice, LETERRIER Jacky, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, AUCHER Philippe, BRIX Henri, LEMARCHAND Jacques, LESEIGNEUR Jacques, PAPIN Michel, RATEL Louis, LEGROS Blandine, LE BIEZ Martine, BOTTIN Bertrand, COLARD Alain, DUFOUR Yves, LETERRIER Hélène, DESPREZ René, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, GINET Patrick, NOEL Bernard, SOREL André, CADO Maurice, DUPONT Alain.

Ont donné procurations : Monsieur CAPELLE Hubert à Madame THOMINET Odile, Monsieur COLLAS Hubert à Monsieur MAUGER Emmanuel, Monsieur Jean-Pierre MARGUERIE à Mademoiselle COSNEFROY Brigitte, Monsieur LECARRIE Michel à Monsieur LEGOUPIL Henri, Madame LECONNETABLE Claire à Monsieur LE COUTOUR Désiré, Madame POSTEL Michelle à Monsieur TRAVERT Christian, Monsieur HAINNEVILLE Pierre à Monsieur LETERRIER Jacky, Monsieur BERNARD Olivier à Monsieur LEBATARD Yves, Monsieur LESCALIER Jean-Marie à Monsieur COTTEBRUNE Bruno, Monsieur BIHEL Denis à Monsieur LEMARCHAND Jacques, Madame LECARPENTIER Régine à Monsieur BRIX Henri, Monsieur DELANGE Thierry à Monsieur AUCHER Philippe, Monsieur EUSTACHE René à Madame LE BIEZ Martine, Monsieur BONNEMAINS Roger à Monsieur COLARD Alain, Monsieur GUILLOU Jean-Yves à Monsieur SOREL André.

Absents-Excusés : Mesdames et Messieurs FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, LAISNEY Christian, HORVAIS Jean-Emile, LAMOTTE Noël, MAHIEU Daniel, COUPPEY Arnel, LENORMAND Didier, BATAILLE Alfred, SALLEY Philippe, LELERRE Roger.

N° 2007 - 047

OBJET : Tarifs de la Piscine de la Communauté de Communes des Pieux - Modification

Exposé

Par délibération n° 2006-055 du 23 juin 2006, le Conseil Communautaire a fixé à compter du 1^{er} juillet 2006 les tarifs de la piscine de la Communauté de Communes des Pieux (entrées et activités aquatiques).

De plus, par délibération n° 2005-023 du 15 avril 2005, le Conseil Communautaire a fixé à compter du 1^{er} mai 2005 le tarif de la prestation "formule de la piscine à la mer".

Il est proposé d'appliquer, à compter du 1^{er} juillet 2007, une évolution des tarifs équivalente à l'évolution de l'indice INSEE prix de la consommation hors tabac de décembre 2005 (indice 111,9) à décembre 2006 (indice 113,59) soit 1,51%.

Délibération

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2005-023 du 15 avril 2005,

Vu la délibération n° 2006-55 du 23 juin 2006,

Considérant l'indice des prix à la consommation hors tabac pour décembre 2006,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : décide d'appliquer aux tarifs de la piscine de la Communauté de Communes des Pieux et au tarif de la prestation "formule de la piscine à la mer" une évolution de 1,51% à compter du 1^{er} juillet 2007, conformément au tableau ci-joint.

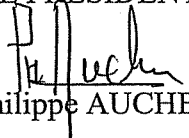
ARTICLE 2 : autorise le Président ou le Vice-président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 : dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
à la Préfecture en sous-Préfecture
le : 4/07/07
et publication ou notification
du : 28/06/07



LE PRÉSIDENT,

Philippe AUCHER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

TARIFS PISCINE

	Tarifs au 1 ^{er} juillet 2006 (délibération : n°2006-055)	Tarifs au 1 ^{er} juillet 2007
Entrée enfant	1,00 €	1,02 €
Entrée adulte	1,83 €	1,86 €
Carte enfant 10 entrées	6,64 €	6,74 €
Carte adulte 10 entrées	15,77 €	16,01 €
Leçon	4,98 €	5,06 €
Location de matériel	0,51 €	0,52 €
Visiteur	0,51 €	0,52 €
Activités aquatiques	4,65 €	4,72 €
Carte entrées annuelles Adultes	63,07 €	64,02 €
Carte activités aquatiques Annuelles	145,23 €	147,42 €
Droit d'inscription activité	33,17 €	33,67 €
Location d'une ligne d'eau	18,26 €	18,54 €
Location bassin	91,29 €	92,67 €
Formule de la Piscine à la Mer	16,00 €	16,24 €

